

de Mme Gourde. Le conseil d'établissement de l'école du Lac-des-Fées souhaite la bienvenue à M. Lafortune.

- M. Jocelyn Bourdon confirme l'ouverture d'une classe additionnelle au troisième cycle pour l'année scolaire 2018-2019.
- Activité de fin d'année le 19 juin au Parc Larocque a été un grand succès.

2. Décisions et dossiers

2.1 Retour sur deux décisions prises par courriel :

- Sortie de la classe spécialisée d'adaptation.
- Changement à la sortie de fin d'année du 2e cycle

Un membre parent aimerait proposer que l'année prochaine, le conseil d'établissement discute des sorties organisées à l'école du Lac-des-Fées.

M. Stephen Moran propose l'adoption des deux décisions prises par courriel et reliées aux sorties de fin d'année (pour la classe spécialisée et le 2^e cycle) ; la proposition est appuyée par Mme Sophie Wauquier.

CÉ-17-18-45 Adoptée à l'unanimité

2.2 Convention de gestion 2018-2019 et dépôt du Plan d'engagement vers la réussite de la CSPO :

M. Jocelyn Bourdon présente la convention de gestion 2018-2019 aux membres du Conseil (le document sera envoyé par courriel dans les prochains jours). Ce document est partagé à titre informatif, car l'an prochain la convention de gestion sera remplacée par le Plan d'engagement vers la réussite (PEVR).

M. Bourdon présente également le PEVR de la CSPO (document sera également envoyé par courriel).

2.3 Approbation des listes de cahiers d'exercices pour l'année scolaire 2018-2019 :

Considérant la nouvelle directive ministérielle relativement à la gratuité des services éducatifs, des manuels scolaires et du matériel didactique requis ;

Considérant que les listes de cahiers proposées respectent cette directive ;

Mme Josée Bussièrès propose l'approbation des listes des cahiers d'exercice pour l'année scolaire 2018-2019 ; la proposition est appuyée par Mme Chantal Poirier.

CÉ-17-18-46 Adoptée à l'unanimité

2.4 Approbation des frais exigés aux parents pour l'année scolaire 2018-2019 :

Considérant la nouvelle directive ministérielle relativement à la gratuité des services éducatifs, des manuels scolaires et du matériel didactique requis ;

Considérant que la proposition de frais exigés aux parents respecte cette directive ;

Mme Marie-Claude Simard propose l'approbation des frais exigés aux parents pour l'année scolaire 2018-2019 ; la proposition est appuyée par Mme Marlène Savard.

CÉ-17-18-47 Adoptée à l'unanimité

2.5 Approbation des listes de fournitures scolaires pour l'année scolaire 2018-2019 :

Considérant la nouvelle directive ministérielle relativement à la gratuité des services éducatifs, des manuels scolaires et du matériel didactique requis ;

Considérant que les listes de fournitures scolaires proposées respectent cette directive ;

Mme Sophie Wauquier propose l'approbation des listes de fournitures scolaires pour l'année scolaire 2018-2019. La proposition est appuyée par M. David Benavoy.

CÉ-17-18-48 Adoptée à l'unanimité

2.6 Date de l'assemblée générale des parents 2018-2019 :

Les membres du conseil d'établissement discutent de quelques points en lien avec l'assemblée générale annuelle (AGA) 2018-2019 :

- Du café et des biscuits/muffins pourraient être offerts aux parents (un membre du Conseil devra faire le suivi sur ce point).
- Il est proposé que la réunion ait lieu un peu plus tôt que l'an passé (18h45), car à 19h00 plusieurs parents avaient déjà quitté.
- La présidente actuelle du Conseil sera absente lors de l'AGA en septembre. En début de réunion, les personnes présentes devront nommer un(e) président(e) d'assemblée.
- Quelques semaines avant l'AGA, des membres parents du Conseil et la direction se rencontreront afin de discuter de stratégies pour la mobilisation des parents bénévoles en 2018-2019 ;
- Il y aura trois postes de membres parents ouverts.
- Il ne faudra pas oublier d'envoyer la convocation suffisamment à l'avance pour que les parents puissent inscrire la date à leur calendrier.

M. David Benavoy propose que l'assemblée générale des parents 2018-2019 ait lieu jeudi le 20 septembre 2018 à 18h45 ; la proposition est appuyée par Mme Kristin Marinacci.

CÉ-17-18-49 **Adoptée à l'unanimité**

2.7 Rapport annuel 2017-2018 du conseil d'établissement

M. Stephen Moran propose l'adoption du rapport annuel du Conseil d'établissement pour l'Année 2017-2018 ; la proposition est appuyée par Mme Kristin Marinacci.

CÉ-17-18-50 **Adoptée à l'unanimité**

2.8 Livre des règlements du service de garde pour l'année 2018-2019 :

M. Jocelyn Bourdon informe les membres du conseil d'établissement que très peu de changements ont été apportés au livre des règlements du service de garde pour l'année 2018-2019. Les changements proposés sont l'augmentation des frais de garde (augmentation de 0,05\$) et, en raison du fait que les élèves dîneront l'an prochain en salle de classe, le réchauffement des repas à l'heure du dîner ne sera plus offert.

Mme Marie-Noëlle Harvey propose l'adoption du livre des règlements du service de garde pour l'année 2018-2019 ; la proposition est appuyée par Mme Marlène Savard.

CÉ-17-18-51 **Adoptée à l'unanimité**

2.9 Rentrée progressive du préscolaire 2018-2019 :

M. Jocelyn Bourdon présente la proposition d'horaire pour la rentrée progressive des élèves du préscolaire pour la rentrée en septembre 2018. M. Bourdon rappelle que cet horaire est le même que celui qui a été adopté dans les dernières années à l'école du Lac-des-Fées et que cet horaire est en accordance avec les données probantes en sciences de l'éducation.

Mme Kristin Marinacci propose l'adoption du plan de rentrée progressive du préscolaire pour l'année scolaire 2018-2019. La proposition est appuyée par M. David Benavoy.

CÉ-17-18-52 **Adoptée à l'unanimité**

3. Informations

3.1 Rapport - comité de parents :

Mme Marie-Noëlle Harvey informe le Conseil que les points suivants ont été discutés au comité de parents :

- Saines habitudes de vie;
- Listes d'effets scolaires (présentation par la CSPO des changements liés à la nouvelle directive ministérielle).
- Liste des surplus d'élèves (pas de surplus à l'école du Lac-des-Fées);
- Présentations des candidats aux deux postes vacants de commissaires scolaires.

3.2 Rapport - comité CSEHDAA :

Pas de rapport.

3.3 Rapport - autres comités :

Pas de rapport.

4. Autres questions

5. Correspondance

6. Levée de la séance

À 19h14, Mme Sophie Wauquier propose la levée de l'assemblée. La proposition est appuyée par Mme Marie-Noëlle Harvey.